

INTRODUCTION



© Clément-Barré

Notre société vit une situation sans précédent d'urgence climatique et sanitaire qui nous impose de repenser profondément nos politiques publiques pour répondre aux défis de la transformation de notre économie et de l'aménagement de nos territoires

La période de crise sanitaire a rappelé avec plus de force encore l'urgence de ces sujets, et la nécessité, pour chacun, de bénéficier de la continuité pédagogique, de l'accès au soin par la téléconsultation médicale, la commande en ligne auprès des commerces de proximité...

Mais cette accélération des usages du numérique, qui va continuer de bouleverser notre quotidien, ne va pas sans un besoin croissant d'accompagnement, de protection, et d'apprentissage. Nos concitoyens ont autant besoin de l'outil numérique, que d'apprendre à savoir s'en servir et d'en appréhender les dangers. En adoptant sa Politique publique des usages du numérique, la Région Bourgogne-Franche-Comté entend prendre ces sujets à bras le corps et fixer un cap à tenir pour la décennie à venir.

Au cœur de la démarche se trouve l'émergence d'un vrai service public du numérique, dont la mission sera de garantir que l'essor du numérique soit une chance à la fois pour chaque citoyen d'accéder à des services ou des ressources, et pour chaque territoire de bénéficier d'un levier pour l'économie régionale, le développement durable ou la protection de l'environnement.

C'est dans cette optique que la Région Bourgogne-Franche-Comté a fait du numérique un élément capital du plan de relance qu'elle a déclenché en octobre 2020 pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Certains dispositifs ont depuis trouvé leur place dans les politiques sectorielles de la Région. En effet, il s'agit de manière générale d'accompagner les collectivités à se saisir du sujet numérique et d'encourager celles qui s'engagent dans une nouvelle étape de leur transformation, à la recherche d'une plus grande efficacité dans tous les domaines du territoire intelligent. Il s'agit aussi de lutter contre la fracture sanitaire et l'exclusion numérique, protéger l'économie de proximité et soutenir l'aménagement du territoire.

Les usages du numérique sont éminemment au centre des enjeux, d'aujourd'hui et de demain. La Région Bourgogne-Franche-Comté sera au rendez-vous.

Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

La numérisation de l'économie, de la société et des territoires est porteuse d'opportunités, de nouveaux services, de développement économique, d'emplois, de dynamique rurale et de préservation de l'environnement.

La crise sanitaire et économique de la COVID-19 a mis en exergue l'importance des réseaux de télécommunication et des usages. Télétravail, visioconférence, continuité pédagogique, relations sociales ou accès aux contenus culturels sont autant d'exemples démontrant la montée en puissance du numérique. Pour conduire cette transition numérique, la Région participe et subventionne le déploiement des infrastructures numériques et accompagne le développement des usages.

TROIS PRIORITÉS FONDENT LA POLITIQUE PUBLIQUE DES USAGES NUMÉRIQUES



Donner à tous les citoyens les moyens de bénéficier de la transition numérique



Faire de la transition numérique un moteur de la dynamique économique régionale



Faire du numérique un levier au service de l'aménagement durable des territoires et de l'environnement

LA RÉGION VOUS AIDE POUR

- **Accélérer le déploiement des infrastructures numériques** : déploiement général du très haut débit, via la fibre optique, technologies radio comme RCube THD, premier réseau de très haut débit radio pour les territoires ruraux
- **Accompagner la transformation numérique du territoire** : développement de nouveaux usages numériques pour faciliter la vie des citoyens (mobilité, éducation, modes de travail, tourisme...)
- **Structurer une démarche de territoire intelligent et durable**

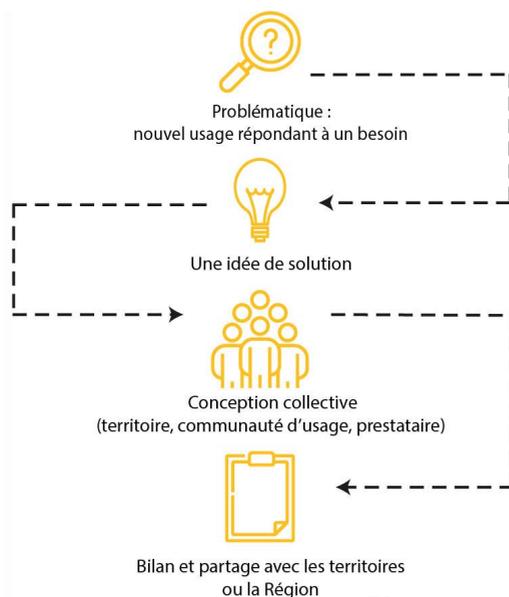


Retrouvez des ressources et des retours d'expériences sur le site de la Région :
www.bourgognefranchecomte.fr/la-transformation-numerique-un-enjeu-majeur



LES USAGES

Pour la Région, la transformation numérique passe par le développement d'usages innovants dans de nombreux domaines : tourisme, éducation, mobilité, modes de travail... La collectivité accompagne les expérimentations de nouveaux usages du numérique.



TÉLÉMÉDECINE
500 structures déployées et équipées
30 000 téléconsultations et télé expertises de spécialistes en Bourgogne-Franche-Comté en 2021



E-COMMERCE
41.8 millions d'internautes français ont acheté en ligne (2^{ème} trimestre 2020)



E-TOURISME
13 millions de français éprouvent des difficultés en matière de numérique



33 % de français estiment qu'un accompagnement dans un lieu dédié est le plus adapté pour mieux maîtriser le numérique



85 % des internautes éloignés du numérique s'appuient sur leur entourage en cas de difficultés



L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le numérique n'a de sens que si ses avancées bénéficient à la société et à chaque citoyen dans sa vie privée comme dans sa vie sociale et professionnelle. Il s'agit d'accompagner les citoyens vers l'autonomie numérique et rendre le numérique accessible à tous ceux qui le souhaitent.

DÉVELOPPER LES USAGES INNOVANTS DU NUMÉRIQUE

Pourquoi ?

→ Pour favoriser leur duplicabilité et/ou leur extension par :

- La mise en place ou le développement de projets expérimentaux, pilotes et/ou innovants
- Le soutien de poste d'animateur dédié au développement des usages et projets numériques répondant aux spécificités territoriales

→ Pour favoriser l'innovation collective, le partage d'information et la transmission de compétences grâce à la création des tiers-lieux numériques. La Région finance les tiers-lieux d'idéation-expérimentation et de fabrication et médiation.

→ Pour accompagner le développement des Micro-Folies. La Région s'est associée au dispositif culturel « hors les murs » porté par le ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette. Ce dispositif comprend un musée numérique et en réalité virtuelle, disponible sur ordinateur et mobile.

Pour qui ?

Communes, EPCI, Pays/PETR, groupement de collectivités, Départements, établissements publics, SEM, SPL, associations, fondations, coopératives (SCOP, SCIC) GIP, GIE, chambres consulaires.

Combien ?

→ Pour le développement des usages et services innovants et l'équipement des tiers-lieux

- Dépenses soutenues à hauteur de 50 % de l'assiette éligible dans la limite d'un plafond de subvention de 150 000 €
- Etudes préalables à la conception d'action innovante ou pilote à hauteur de 80 % du coût réel de la prestation dans la limite d'un plafond de subvention de 25 000 €
- À titre exceptionnel et expérimental, les coûts de fonctionnement d'un animateur dédié au développement des usages numériques pourront être pris en charge à hauteur de 80 % des coûts réels (plafond de 50 000 €/an pour un ETP maximum par territoire) à l'échelle d'un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

→ Pour les Micro-Folies

- Dépenses soutenues à hauteur de 30% de l'assiette éligible, dans la limite d'un plafond de subvention de 10 000 €



Lien vers le guide des aides

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/1038>

Contact

Pascal Minguet
06 60 32 43 86 - pascal.minguet@bourgognefranche-comte.fr

France Guillemin
06 74 97 43 20 - france.guillemin@bourgognefranche-comte.fr

■ LA MISSION RÉGIONALE POUR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE



La mission régionale pour la médiation numérique (MedNum BFC) s'articule autour de quatre axes : animer le réseau régional, labelliser les structures de la médiation numérique, les accompagner à consolider leurs modèles économiques et outiller les aidants numériques par le développement de parcours et de supports pédagogiques.

Contact

Mission régionale pour la médiation numérique en Bourgogne-Franche-Comté
0 970 609 909 - contact@mednum-bfc.fr

Pass numérique : Lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique

Le Pass numérique répond aux besoins de montée en compétence des citoyens dans les usages numériques. Il se matérialise par des carnets de cinq Pass d'une valeur unitaire de dix euros qui donnent accès à des services d'accompagnement dans des structures de proximité identifiées et qualifiées. La Région s'appuie notamment sur le réseau des Missions locales.

A compter de mai 2022, 50 000 Pass seront déployés auprès des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi et ne poursuivant pas d'études. Ils bénéficieront d'un crédit d'heures d'accompagnement dont le coût sera pris en charge totalement ou partiellement par les Pass numériques.

Contact

Mission régionale pour la médiation numérique en Bourgogne-Franche-Comté
0 970 609 909 - contact@mednum-bfc.fr

■ TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux numériques

À la frontière du domicile, du lieu de travail, de l'école ou de l'espace de loisirs, les tiers-lieux abritent des communautés d'acteurs engagés au service de l'inclusion, du partage et de l'innovation. Ouverts à tous les publics, ils permettent l'expérimentation de nouveaux modèles économiques, écologiques, sociaux et d'organisation du travail. Les tiers-lieux permettent de découvrir, de s'informer et d'échanger sur les pratiques et les usages, offrant une appropriation par tous. Le « réseau » des tiers-lieux numériques s'appuie sur une charte régionale finalisée fin 2020 dont l'adhésion est nécessaire pour déposer une aide.

Les tiers-lieux d'idéation et d'expérimentation

Lieux adossés à une organisation (université, fondation, chambre consulaire, association...). Ils répondent aux attentes/besoins des participants (étudiants, start-up, entreprises, agriculteurs/viticulteurs, personnes en situation de handicap...). Ils aident les start-ups ou entreprises à entrer en relation avec un public/des utilisateurs tests, à disposer d'un écosystème pour expérimenter en mode agile, de l'idée au prototype ou à la pré-série (idéation). Les living-labs entrent dans cette catégorie.

Les tiers-lieux de travail et de collaboration

Travailler en mode collaboratif, télétravailler dans un lieu neutre où l'on croise d'autres télétravailleurs pour éviter l'isolement et favoriser les collaborations.

Historiquement : espace de co-working, télécentre.... principalement en zone rurale. Pour les zones très denses : offre de co-working privée (on ne parle pas de tiers-lieux dans ce cas).

Les tiers-lieux de fabrication et de médiation

Dédiés à la collaboration, l'entraide et la médiation/inclusion numérique, chacun conçoit, « fabrique » ou répare.... Historiquement les fablabs ont fait émerger un réseau de tiers-lieux numériques dans la région. Ils sont principalement portés par des associations et des collectivités.

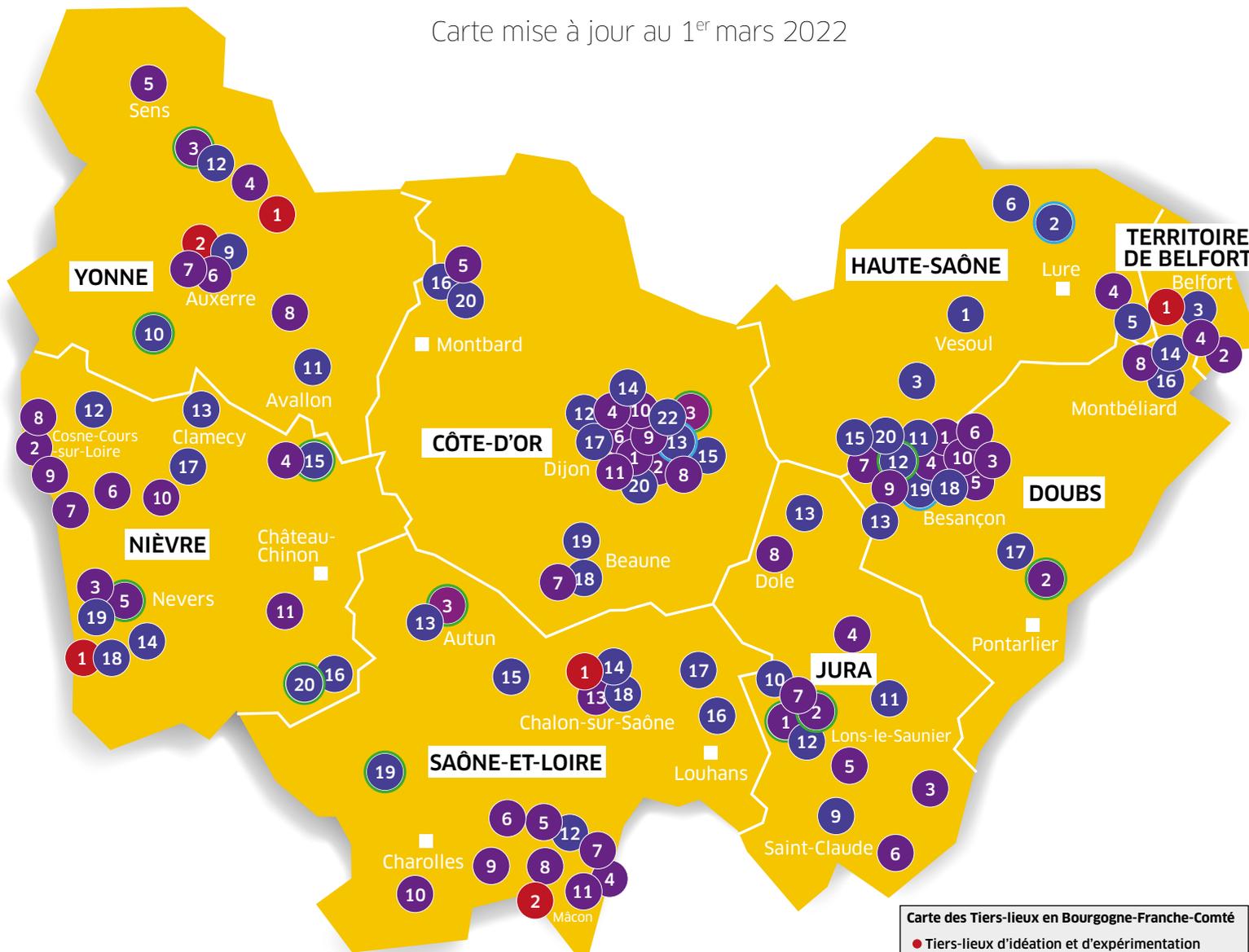
Contact

France Guillemin
06 74 97 43 20 - france.guillemin@bourgognefranchecomte.fr

116 TIERS-LIEUX EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ACTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Carte mise à jour au 1^{er} mars 2022



Carte des Tiers-lieux en Bourgogne-Franche-Comté

- Tiers-lieux d'idéation et d'expérimentation
- Tiers-lieux de travail et de collaboration
- Tiers-lieux de médiation et de fabrication
- Fabriques de Territoires
- Fabriques numériques de Territoires

Côte-d'Or

- 21.1 Ataké coworking (Dijon)
- 21.2 La Bécane à Jules (Dijon)
- 21.3 La Coursive (Dijon)
- 21.4 Gustav Co (Dijon)
- 21.5 Espace Entreprendre (Semur-en-Auxois)
- 21.6 LBA Centre d'affaires & coworking (Dijon)
- 21.7 LBA Centre d'affaires & coworking (Beaune)
- 21.8 Maison Régionale de l'Innovation (Dijon)
- 21.9 Quatre Quarts (Dijon)
- 21.10 Startway (Dijon)
- 21.11 Village by CA Champagne-Bourgogne (Dijon)
- 21.12 Atelier D'calés (Fontaine-les-Dijon)
- 21.13 Centre Numérique (Dijon)
- 21.14 Espace Beaudelaire (Dijon)
- 21.15 Coagul-LAB6 (Quetigny)
- 21.16 Cycl'Aux, la Recycllette (Semur-en-Auxois)
- 21.17 Espace Public Numérique (Chenôve)
- 21.18 FabLab (Beaune)
- 21.19 FabLab des Vignes (Savigny-lès-Beaune)
- 21.20 Kelle Fabrik (Dijon)
- 21.21 Lab'Aux, le tiers-lieu de l'Auxois (Semur-en-A.)
- 21.22 La Maison Phare MJC (Dijon)

Nièvre

- 58.1 Agropole du Marault (Magney-Cours)
- 58.2 Centre d'affaires Campus (Cosne-Cours-sur-Loire)
- 58.3 L'Inkub (Nevers)
- 58.4 Mission numérique du pays nivernais Morvan (Lormes)
- 58.5 Station ESS (Nevers)
- 58.6 Télécentre (Donzy)
- 58.7 Télécentre (La Charité-sur-Loire)
- 58.8 Télécentre (Neuvy-sur-Loire)
- 58.9 Télécentre (Pouilly-sur-Loire)
- 58.10 Télécentre (Varzy)
- 58.11 Télécentre du Sud Morvan (Moulins-Engilbert)
- 58.12 ACALI écocentre de Bourgogne (Saint-Véran)
- 58.13 Fab'N'Lab (Clamecy)
- 58.14 Fab'N'Lab du F.A.M - Makergo (Imphy)
- 58.15 FabLab (Lormes)
- 58.16 FabLab (Luzy)
- 58.17 FLMC (Courcelles)
- 58.18 N'Fab - FabLab du Marault (Magney-Cours)
- 58.19 Nevers Libre (Nevers)
- 58.20 Tiers-Lieu du Moulin (Luzy) (en construction)

Saône-et-Loire

- 71.1 L'Usinerie (Chalon-sur-Saône)
- 71.2 Viti Lab - CA71 (Davaayé)
- 71.3 Centre de Ressources numériques (Autun)
- 71.4 Cité de l'entreprise (Mâcon)
- 71.5 Coworking CC du clunisois (Clunay)
- 71.6 Coworking de Salornay (Salornay-sur-Guye)
- 71.7 La Croisée coworking (Fleurbaeue)
- 71.8 Ecogit'Actions (La Roche Vireuse)
- 71.9 Espace coworking SMCB (Dompièrre-les-Ormes)
- 71.10 Inter'COW (Baudemont)
- 71.11 Locow coworking (Mâcon)
- 71.12 FabLab Clunisois (Clunay)
- 71.13 FabLab de Bellevue (Autun)
- 71.14 FabLab du Chalonnais (Chalon-sur-Saône)
- 71.15 FabLab UTOPI (Le Creusot)
- 71.16 Labo'M (Montagny-près-Louhans)
- 71.17 Maison Digitale Tremplin (Pierre-de-Bresse)
- 71.18 Nicéphore Labs (Chalon-sur-Saône)
- 71.19 Syntaxe Erreur 2.0 (Gueugnon)

Territoire de Belfort

- 90.1 UTBM Innovation Crunch Lab (Belfort)
- 90.2 La Conciergerie (Delle)
- 90.3 Espace Multimédia Gantner (Bourgoigne)
- 90.4 La Jonxion (Meroux)

Yonne

- 89.1 La Grange de Beauvais (Venouse)
- 89.2 Handi Lab - EPNAK (Auxerre)
- 89.3 Asso. Convergence des possibles (Joigny)
- 89.4 Coworkin Migennes (Migennes)
- 89.5 Green Coworking Office Space (Sens)
- 89.6 Numog (Auxerre)
- 89.7 T10 (Auxerre)
- 89.8 Tonnerre coworking (Tonnerre)
- 89.9 Atelier des Beaux Boulons (Auxerre)
- 89.10 La Californie (Toucy)
- 89.11 Fabrique numérique Avallonnaise (Avallon)
- 89.12 Le Maillet (Joigny)

Doubs

- 25.1 Le 52 Battant (Besançon)
- 25.2 La Baraque (Les Premiers Sapins)
- 25.3 Coworking Besançon (Besançon)
- 25.4 L'Épicerie (Besançon)
- 25.5 Espace IO (Besançon)
- 25.6 iBureau Bisontin (Besançon)
- 25.7 Mycéliandre (Besançon)
- 25.8 Numerica (Montbéliard)
- 25.9 TEMIS (Besançon)
- 25.10 Village by CA (Besançon)
- 25.11 3615 Señor (Besançon)
- 25.12 L'Arête (Besançon)
- 25.13 Association Saint-Vit informatique (Saint-Vit)
- 25.14 L'Atelier du Pavillon des sciences (Montbéliard)
- 25.15 L'Boutic (Besançon)
- 25.16 Centre social Escapade (Audincourt)
- 25.17 La Chignole (Étalans)
- 25.18 FabLab des Fabriques (Besançon)
- 25.19 Fabrique Numérique Besançon (Besançon)
- 25.20 Frenchmakers (Besançon)

Haute-Saône

- 70.1 La Cabane à conseils (Vesoul)
- 70.2 FabLab des trois lapins (Luxeuil-les-Bains)
- 70.3 FabLab des Monts de Gy (Bucey-lès-Gy)
- 70.4 La Filature 2.0 (Ronchamp)
- 70.5 Hérialab (Héricourt)
- 70.6 Lab'Haut Comtois (Fougerolles)

Jura

- 39.1 Campus Numérique (Lons-le-Saunier)
- 39.2 Clus'ter Jura (Conliège)
- 39.3 Co-workerie (Mozes)
- 39.4 Eco Logik Art (Arbois)
- 39.5 La Fabrik (Orgelet)
- 39.6 La Fraternelle (Saint Claude)
- 39.7 La Serre Digitale (Poligny)
- 39.8 Le V, Fourmière des Savoir-Faire (Dole)
- 39.9 Atelier des Savoir-Faire (Ravilloles)
- 39.10 Atelier Made in Iki (Commenailles)
- 39.11 FabLab (Champagnole)
- 39.12 Lédonova (Lons-le-Saunier)
- 39.13 Net-Iki (Biarne)

■ LES MICRO-FOLIES



Ce dispositif de politique culturelle « hors les murs » porté par le ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette propose, sous la forme d'un musée numérique, une offre culturelle accessible aux publics éloignés.

Il comprend un musée numérique constitué d'images en HD de plus de mille œuvres majeures, issues des collections de douze établissements publics nationaux partenaires du projet et de contenus pédagogiques et de propositions en réalité augmentée fournis par ARTE.

Les collections sont enrichies en permanence. Modulaire, la Micro-Folie s'adapte à la diversité des lieux, en majorité des médiathèques.

Les Micro-Folies, lieux de vie, sont destinés à animer le territoire et offrir des espaces de création et de diffusion, d'échanges et de rencontres. Cet outil facilite l'accès à la culture et aux nouveaux usages numériques. La Bourgogne-Franche-Comté compte une dizaine de Micro-Folies.



Présentation sur le site de la Région

www.bourgognefranche-comte.fr/quand-le-numerique-met-l-art-la-portee-de-tous

Contact

France Guillemin
06 74 97 43 20 - france.guillemin@bourgognefranche-comte.fr

La Villette - Roxane Guegen
Responsable opérationnel - direction de la production
01 40 03 76 81 - 06 73 07 10 47 - r.gueguen@villette.com



ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

L'accès fixe et mobile à la téléphonie et à l'internet est considéré par la population comme un service essentiel. Mais les opérateurs concernés par le déploiement de ces réseaux n'ont pas l'obligation d'assurer une couverture intégrale du territoire. La Région contribue financièrement et techniquement aux initiatives prises par les pouvoirs publics pour le déploiement de la fibre optique et des réseaux mobiles.

■ TADUREZO, UNE APPLICATION PARTICIPATIVE



L'application participative Tadurezo est un outil de mesure de la couverture mobile. Les utilisateurs volontaires téléchargent gratuitement cette application sur leur téléphone mobile. Les mesures sont réalisées à la maison, au travail, en randonnée le week-end... En quelques secondes, l'utilisateur connaît les débits montants et descendants de sa connexion mobile ou le temps moyen de chargement d'une page web. Les résultats des tests sont restitués sur une carte accessible en ligne, qui permet d'apprécier la qualité de la couverture et du réseau des opérateurs de téléphonie mobile sur la région. La connaissance fine de la réalité de la couverture mobile, de la qualité de service et de leur évolution permettra de mieux piloter l'implantation des futurs pylônes.

Pour télécharger l'application



[Sur Google Play](#)
[Sur App Store](#)

Contact

Régis Landel
07 85 87 34 70 - 03 81 61 61 74 - regis.landel@bourgognefranche-comte.fr

■ RCUBE THD « MADE IN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ » !

Pour les zones rurales qui ne bénéficient pas encore du très haut débit terrestre par fibre optique, la Région met en place une solution d'attente utilisant les fréquences hertziennes de la boucle locale radio : le réseau RCube THD. Cette solution apporte un accès très haut débit (30 Mbps descendants, 5 remontants) qui permet des offres « triple play » de qualité sur les territoires les plus ruraux. La connexion pour l'abonné se fait à partir d'une antenne placée sur le toit. L'antenne et son installation sont financées par la Région. RCube THD est ouvert aux professionnels et aux particuliers.



Près de 1000 communes significativement couvertes par 100 émetteurs sur les départements de Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Yonne et Haute-Saône



2700 abonnés * desservis en Très Haut Débit, dont un très grand nombre de TPE (agriculteurs, travailleurs indépendants...)



Plus de 200 entreprises raccordées

 **Pour en savoir plus**
<http://www.rcubethd.fr>

Contact

Thierry Bouttier
03 81 61 61 97 - 06 09 06 65 26 - thierry.bouttier@bourgognefranchecomte.fr



COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA DONNÉE

La gestion des données est au cœur des projets numériques et de la démarche « territoires intelligents » qui cherche à conjuguer développement, bien-être du citoyen et préservation de ses ressources naturelles à l'aide du numérique.

La Région a imaginé un guide de la donnée destiné aux élus et agents territoriaux non experts de la data. Il couvre les questions juridiques, techniques, organisationnelles dans les projets de « territoires intelligents ». Ce guide gratuit pour monter en compétences, rappelle les étapes et les enjeux de la donnée et traite des thèmes associés : open data, juridique, interopérabilité, gestion et cycle de vie de la donnée...



Dans le cadre de vos projets, pensez à

- Être souverain de vos données (aspects juridiques, hébergement...)
- Ouvrir vos données et les rendre interopérables
- Protéger et sécuriser vos données
- Être transparent sur la production de vos données
- Faire un usage raisonné et raisonnable de vos données

 Le guide de la donnée
<https://trouver.ternum-bfc.fr/dataset/5821e005-0af0-4a47-8dae-169e82f8b4ff>

Contact

Luc Le Thorel
03 80 44 35 84 - luc.lethorel@bourgognefranchecomte.fr

■ IDÉO BFC



IDÉO
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

IDÉO BFC est un dispositif partenarial dédié au partage des données publiques et de la connaissance en Bourgogne-Franche-Comté. Son rôle : recenser les données existantes en région, favoriser leur circulation, leur partage et leur exploitation, faire connaître et valoriser ce patrimoine.

 **Rendez-vous sur le portail de la donnée et de la connaissance**
<https://ideo.ternum-bfc.fr/>

INFORMATIONS COMMUNES À TOUS LES DISPOSITIFS

- Votre dossier de demande d'aide doit être déposé complet avant tout commencement d'exécution du projet.
- Déposez votre demande en ligne :
<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>
- Les taux d'intervention et les montants de subvention sont indiqués sous réserve des limites fixées par la réglementation des aides d'Etat. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la réglementation.
- Les aides régionales sont valables deux ans (sauf pour les animateurs, d'une durée d'un an).

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**4, square Castan
CS 51 857
25 031 Besançon CEDEX
0 970 289 000**

www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur   